

# Théorie Générale du Droit Constitutionnel

## ( **Le Pouvoir Politique** )

### ✚ Section 1 : La notion de Pouvoir Politique

#### • (A) Définition

Le **Pouvoir Politique** est une **manifestation d'autorité** qui apparaît dans toutes les sociétés dès lors qu'un individu ou un groupe d'individus parvient à imposer sa volonté au reste de la société, Il s'en suit par conséquent, une distinction entre ceux qui commandent et ceux qui obéissent.

Etymologiquement le terme **Pouvoir Politique** se définit comme le **Pouvoir de la Cité** et donc aujourd'hui le **Pouvoir de l'Etat**. C'est le **Pouvoir de décision** détenu par les gouvernants à la tête de l'Etat qui leur permet de prendre toutes les mesures nécessaires à la conduite de la Politique du pays. Les gouvernants sont chargés d'assurer l'ordre et la sécurité. **Le Pouvoir Politique s'avère nécessaire pour imposer aux individus de se conformer aux règles établies.**

#### • (B) Les Caractères

Le **Pouvoir Politique** est un enjeu essentiel dans les luttes qui opposent tous les acteurs de la vie politique. Le conquérir est le seul moyen de faire prévaloir leurs vues.

Le **Pouvoir Politique** présente un **caractère contraignant**. Ce qui le distingue des autres Pouvoirs c'est son objectif d'intérêt général. Il parvient à se faire obéir et à s'imposer grâce à des moyens de contrainte qui diffèrent selon les sociétés. **La notion de contrainte est liée à celle de sanction.**

Le caractère contraignant s'accompagne d'un élément psychologique qui peut être dû soit à des croyances dans l'origine magique du Pouvoir (sociétés primitives), soit à la conviction que les gouvernants sont légitimes à exercer le Pouvoir tribunaire d'élections libres (sociétés contemporaines).

Ainsi, les gouvernés sont amenés à se soumettre aux décisions du gouvernant, seul détenteur d'une autorité qui s'applique sur l'ensemble du territoire et dans tous les domaines.

Le risque d'abus existe, mais seule la légitimité du Pouvoir permet de maintenir son autorité sur les gouvernés. (Voir Max Weber)

Historiquement, le **Pouvoir Politique** a d'abord été diffus puis confondu à des personnes dont la personnalité charismatique s'est imposée au gré des circonstances militaires ou religieuses ou autres, il s'en est suivi une personnalisation renforcée du Pouvoir qui posait un problème de succession à la mort du chef charismatique.

Dans les sociétés contemporaines, plus précisément depuis la création de l'Etat au 16<sup>ème</sup> siècle, le **Pouvoir Politique** s'est institutionnalisé et n'appartient plus aux dirigeants, personnes physiques, mais à une entité abstraite : **L'Etat**.

L'évolution est extrêmement importante. Désormais toutes les personnes à la tête de l'Etat ne disposent du Pouvoir de diriger la Politique du pays, qu'en tant qu'**agents provisoires** au service d'une institution qui reste immuable et seule détentrice du Pouvoir physique : **L'Etat**.

## Section 2 : Les Théories du Pouvoir Politique

### • (A) Les Théories de Droit Divin

Le **Pouvoir Politique** en tant que réalité historique a fait l'objet de réflexions d'ordre philosophique pour essayer de comprendre les raisons d'être de son existence. Le débat ne date pas d'aujourd'hui. Depuis l'antiquité déjà les philosophes se sont penchés sur la question. Les positions divergent sur le sujet.

**Selon les uns**, le fondement du Pouvoir serait d'origine divine. Ainsi pour les tenants de cette doctrine de Droit Divin (voir *Bodin, Bossuet, Hobbes*), **c'est Dieu qui investit les gouvernants et leur accorde le Pouvoir**.

**Selon d'autres**, le **Pouvoir Politique** est dans l'ordre naturel des choses. La première position légitimait de ce fait l'absolutisme Royal. La seconde considérait la domination des plus forts comme une nécessité conforme à la loi naturelle qui exige que les relations entre les hommes soient soumises à des règles universelles. **Droit naturel, où les plus sages veillent au respect des règles**.

### • (B) Théorie de l'origine populaire du Pouvoir

**Les dérives de l'absolutisme royal de l'époque ont favorisé la naissance de la théorie de l'origine populaire du Pouvoir** (voir *J.J Rousseau*), **la théorie qui prône que** la société est une universalité d'individus que réunit un accord de leurs volontés et où les gouvernants tiennent leur Pouvoir de toute la population. **L'objectif était de fixer les limites aux abus du Pouvoir royal et de fonder l'obéissance des gouvernés sur cette croyance de l'origine populaire du Pouvoir qui exigeait qu'il soit exercé dans l'intérêt de tous**.

### • (C) Les Théories contemporaines du Pouvoir Politique

À partir du 19<sup>ème</sup> siècle, d'autres théories vont apparaître dont celle de Marx et Engels, fondée sur la notion de luttes des classes aux intérêts divergents. Le 20<sup>ème</sup> siècle est particulièrement marqué par l'idée de liberté. Deux conceptions du Pouvoir vont s'opposer.

La **conception libérale** du Pouvoir, et la **conception socialiste**.

La première, apparue au 18<sup>ème</sup> siècle, s'est fondée sur l'idée que les Droits de l'homme préexistent au pouvoir. Certes le pouvoir est indispensable, mais il doit jouer un rôle second, se limiter au maintien de l'ordre public et s'abstenir de s'immiscer dans certains domaines qui doivent être laissés à la liberté individuelle, comme l'économie et la religion par exemple.

**Pour permettre de protéger cette liberté contre tout abus éventuel, le Pouvoir devra être partagé entre plusieurs organes qui se contrôlent mutuellement.**

C'est le principe de la **séparation des pouvoirs** devenu le fondement de l'Etat de Droit avec le respect du pluralisme, dans la compétition pour le Pouvoir. La notion de liberté occupe une place primordiale.

À cette **conception libérale** s'oppose la **conception socialiste du Pouvoir politique** qui reproche à la classe dominante, propriétaire des moyens de production, d'être seule détentrice du Pouvoir au détriment du peuple. Pour les tenants de cette théorie, seule la révolution et la dictature du prolétariat pourra mettre fin à cette injustice des luttes de classes et faire disparaître le Pouvoir Politique.

## **Section 3 : Les formes d'exercice du Pouvoir Politique**

La typologie classique distingue entre trois types de gouvernement :

- Le gouvernement d'une seule personne, **La Monocratie**.
- Le gouvernement de quelques-uns, **L'Oligarchie**.
- Le gouvernement de tous, **La Démocratie**.

### ● **(A) La Monocratie**

**C'est le gouvernement d'un seul. Il existe une variété de titulaires du pouvoir :**

#### **1) Le monarque :**

Lorsqu'il s'agit d'un roi, la monarchie peut être soit absolue, soit limitée constitutionnellement.

#### **2) Le dictateur :**

Lorsqu'il s'agit d'un dictateur, on distingue entre les régimes Théocratiques Militaires et Totalitaires.

- a) La théocratie :** la théocratie se caractérise par une confusion des pouvoirs au profit d'un homme détenteur d'une autorité religieuse.
- b) La dictature militaire :** le chef s'est imposé par la force, grâce au soutien de l'armée et concentre tous les Pouvoirs.
- c) La dictature totalitaire :** c'est un type de régime qui vise à transformer la société. Exemple : le régime nazi et la notion de race supérieure, et le régime communiste fondé sur la dictature du prolétariat pour mettre fin à la lutte des classes.

### ● **(A) L'Oligarchie**

**C'est le gouvernement de quelques personnes, il existe des variantes :**

#### **1) L'aristocratie :**

C'est une forme de gouvernement exercé par l'élite sociale.

#### **2) La ploutocratie :**

C'est le gouvernement des riches. Seules les personnes possédant des biens matériels importants peuvent accéder à l'exercice du pouvoir.

#### **3) La technocratie :**

C'est le gouvernement des technocrates auxquels les Pouvoirs Publics ont recours pour trouver des solutions techniques aux problèmes du pays.

## Section 4 : Pouvoir Politique et Droit

- **(A) Le Pouvoir Politique à l'origine du Droit**

Pour obtenir l'obéissance de la population et imposer l'ordre social, le **Pouvoir Politique** va créer des normes de vie en société. **C'est le Pouvoir Politique qui est à l'origine de la création de l'Etat.** (Exemples : territoires colonisés, occupés, etc.)

Qui dit **Etat**, dit organisation et fonctionnement qui nécessitent la création d'organes et d'autres institutions **dont les compétences doivent être fixées et délimitées par un texte fondamental qui officialise le Pouvoir en place et lui confère une légitimité légale.**

Le **Pouvoir Politique** va donc souverainement décider des normes à appliquer sur l'ensemble du territoire ainsi que de leurs sanctions en cas de violation.

Le **Pouvoir Politique** est à l'origine de tout le système juridique dont l'objectif est de maintenir l'ordre social et politique choisi.

- **(B) Le Pouvoir Politique soumis au Droit**

Si le **Pouvoir Politique** est à la source du droit et de l'organisation et du fonctionnement des organes institués, cela ne le dispense pas pour autant du respect dû au Droit et aux institutions du pays.

**Les circonstances exigent certaines modifications ou adaptations. Le Pouvoir Politique ne peut faire table rase de l'ordre juridique existant sans risquer de perdre sa légitimité et même d'être poursuivi pour violation du Droit qu'il a lui-même créé.**

Cette situation prévaut essentiellement dans les démocraties occidentales. Dans les régimes autoritaires, le Pouvoir Politique en place est astreint à un respect de façade pour justifier son maintien au Pouvoir (élections, plébiscite).